

## 1. Programme 073 : Energie

### 1.1. Présentation du programme

#### 1.1.1. Description du programme

Le programme « **Energie** » a pour objectif stratégique de rendre l'énergie disponible et accessible à tous. Le programme se décline en six (06) actions poursuivant chacune un objectif opérationnel. Il s'agit de :

- **Action 07301** : Approvisionnement en énergie électrique. Son objectif est d'assurer l'approvisionnement régulier et sécurisé en électricité ;
- **Action 07302** : Accessibilité du service électrique. Son objectif est de garantir l'accès au service de l'électricité et à moindre coût ;
- **Action 07303** : Promotion des énergies renouvelables. Son objectif est de promouvoir les énergies renouvelables ;
- **Action 07304** : Accessibilité des hydrocarbures. Son objectif est de sécuriser l'approvisionnement et l'accroissement de l'accès aux hydrocarbures ;
- **Action 07305** : Promotion de l'efficacité énergétique. Son objectif est de promouvoir les équipements à haut rendement énergétique ;
- **Action 07306** : Règlementation et contrôle des équipements énergétiques. Son objectif est de veiller à l'application de la réglementation dans le domaine de l'énergie.

A cet effet, le programme contribue à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan d'actions de la transition (PAT) notamment :

- l'objectif stratégique (OS1.1) : renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent du pilier 2 « répondre à la crise humanitaire ;
- l'objectif stratégique (OS3.6) : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable à l'assainissement et au service énergétique de qualité » du pilier 3 « refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ».

La mise en œuvre de ce programme permettra de répondre à la question cruciale de l'accessibilité à l'énergie, qui est une préoccupation du Gouvernement, dans la mesure où le développement économique et social durable du pays en dépend.

La période triennale (2023-2025) à venir sera marquée par la mise en œuvre de la stratégie nationale dans le domaine de l'énergie. Les actions envisagées dans le cadre du programme « **Energie** » sont en adéquation avec les priorités du Gouvernement.

Les réformes et instruments entrepris par le programme pour améliorer la performance sont :

- l'adoption et la mise en œuvre du schéma directeur de production, transport, distribution et d'électrification rurale ;
- l'adoption de l'étude tarifaire de la SONABEL et sa mise en œuvre ;
- l'amélioration et le renforcement du contrôle de la qualité des équipements solaires et électriques et la mise en place d'une méthodologie de contrôle.

Pour la mise en œuvre du programme, plusieurs acteurs sont mis à contribution conformément au tableau ci-dessous.

**Tableau N°5.073 : Structures, Unités de gestion de projets, opérateurs et ONG intervenant dans la mise en œuvre du programme**

Directions	Unités de Gestion de Projets	Opérateurs étatiques	Opérateurs non étatiques
1. Direction Générale des Energies	1. ZAGTOULI, 2. YELEEN, 3. PEDECEL, 4. SOLEER, 5. PERREL, 6. PER-DN/WAPP, 7. PR-RNI, 8. PRCK, 9. PERD/ENR 42 localités, 10. Dorsale Nord.	1. ABER 2. SONABEL 3. ANEREE 4. PIE 5. PPP 6. SONABHY,	1. FESCOOPEL-B, 2. ECED-Mouhoun, 3. Groupement Professionnel des Pétroliers, 4. Organisation Professionnelle des Sociétés de Distribution de Produits Pétroliers et Dérivés, 5. Association des Electriciens du Burkina, 6. Syndicat des Entrepreneurs d'Electricité et Assimilés du Burkina, 8. FNUGGF ; 9. WAPP, 10. ECREEE

### 1.1.2. Analyse diagnostique du programme

#### 1.1.2.1. Contraintes

Au-delà des contraintes d'ordre général (financière, sécuritaire, sanitaires et politique), le ministère en charge de l'énergie fait face aux contraintes suivantes dans la mise en œuvre du programme énergie :

- la forte croissance de la demande en énergie ;
- la faible maîtrise de la technologie solaire au niveau national ;
- la forte dépendance du pays vis-à-vis des hydrocarbures ;
- l'instabilité du cours du baril de pétrole ;
- les aléas climatiques.

#### 1.1.2.2. Défis

Au regard des contraintes identifiées dans le domaine de l'énergie, les défis majeurs à relever sont :

- le renforcement des réseaux (transport et distribution) ;
- le renforcement du parc de production d'énergie conventionnelle ;
- le renforcement de la coopération régionale en matière d'échanges d'énergie ;
- la sécurisation de l'approvisionnement et la disponibilité des produits pétroliers ;
- la promotion des énergies renouvelables ;
- la promotion de l'efficacité énergétique ;
- l'opérationnalisation du dispositif de contrôle des équipements solaires ;
- l'amélioration des mécanismes de mobilisation des ressources.

### 1.1.3. La situation d'exécution du programme « Energie »

- *En termes d'intensification de l'accès des populations à l'électricité.*

Dans le cadre de l'intensification de l'accès des populations à l'électricité, le ministère a réalisé un certain nombre d'activités au cours de l'année 2021.

Le taux d'accès national à l'énergie électrique par les ménages est passé à 63,79% en 2019 contre respectivement 53,09% et 55,87% en 2019 et en 2020. Le Temps moyen de coupure d'électricité est passé à 90 heures en 2021 contre 153 heures en 2019 et 94 heures en 2020.

Le nombre d'abonnés au réseau électrique est 1 037 926 au 31 décembre 2021 avec 1 511 le nombre de localités électrifiées contre 785 localités en 2019 et 885 localités en 2020. Ces efforts ont fait passer le taux d'électrification nationale de 22,57% en 2019 et 24,50% en 2020.

En termes d'électrification en milieu rural, ces réalisations ont permis d'augmenter le nombre total de localités, passant ainsi de 385 au 31 décembre 2020 à 499 localités au 31 décembre 2021, soit une progression de 30%. En terme d'infrastructures sociocommunautaires, 253 infrastructures d'éducation, de loisirs et de santé ont été raccordé en énergie électrique, soit une progression de 21,46% par rapport à 2020.

- *En matière d'approvisionnement en énergie électrique*

Les efforts d'investissement ont permis de porter la puissance disponible au niveau national à 739,35 MW avec une puissance installée de 412,37 MW en 2019. La capacité de production de l'énergie électrique a été consolidé avec la mise en service de la centrale thermique de Kossodo de 50 MW et la centrale solaire photovoltaïque de Nagreongo de 30 MWc et qui ont porté la puissance installée à 499,35 MW en 2021 contre 419,35 MW en 2020 soit une progression de %.

- *En matière de promotion des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique*

On a enregistré une proportion des énergies renouvelables de 24,29% dans le parc de production nationale en 2021 contre 21,18% en 2020 et en 17,6% en 2019. Dans le cadre de l'électrification des infrastructures sociocommunautaires, 151 localités ont bénéficié au 31 décembre 2021, d'installation de 514 kits solaires dans des écoles, des CSPS, des lycées/CEG, des camps FDS, et centre de loisir et de 756 lampadaires solaires pour l'éclairage public, 08 Centres Hospitaliers Universitaires et Régionales, l'électrification par des systèmes solaires photovoltaïques 17 bâtiments publics l'équipement de mini-centrales solaires photovoltaïques. Les efforts d'efficacité énergétique ont permis d'économiser une énergie électrique équivalente à celle d'une centrale de 22,2MW.

#### **1.1.4. Les principaux indicateurs du programme 073 assortis de cibles annuelles**

Les principaux indicateurs du programme « Energie » et leurs cibles annuelles sont consignés dans le tableau n°6.073 ci-dessous.

**Tableau N°6.073 : Principaux indicateurs du programme assortis de cibles annuelles**

Objectifs	Indicateurs	Référence 2021		2022	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	Valeur		2023	2024	2025	
<b>Objectif stratégique :</b> Rendre l'énergie disponible et accessible à tous	<b>Indicateur 1 :</b> Intensité énergétique	gep <sup>1</sup> /FCFA	0,99	0,99	0,99	0,95	0,95	DGE
	<b>Indicateur 2 :</b> Consommation d'énergie per capita	Tep <sup>2</sup> /Capita	0,26	0,26	0,26	0,25	0,25	DGE
<b>Action 07301 : Approvisionnement en énergie électrique</b>								
<b>Objectif Opérationnel 1 :</b> Assurer l'approvisionnement régulier et sécurisé en électricité	<b>Indicateur 1 :</b> Électricité totale produite et importée	GWh	2069,5	2077	2127	2815	3000	DGE
	<b>Indicateur 2 :</b> Temps moyen de coupure de la fourniture d'électricité sur le réseau interconnecté par an	Heure	89	87	82	80	75	SONABEL
<b>Action 07302 : Accessibilité du service électrique</b>								
<b>Objectif Opérationnel 2 :</b> Garantir l'accès aux services de l'électricité et à moindre coût	<b>Indicateur 1 :</b> Prix moyen de vente du kWh des hautes tensions	F CFA	75	75	75	70	65	SONABEL
	<b>Indicateur 2 :</b> Taux de couverture électrique national	%	46,29%	48,74	51,02	54	75%	DGE
<b>Action 073.03 : Promotion des énergies renouvelables</b>								
<b>Objectif Opérationnel 3 :</b> Promouvoir les énergies renouvelables	<b>Indicateur 1 :</b> Part des énergies renouvelables dans la production totale	%	16	22	28	30	35	DGE
	<b>Indicateur 2 :</b> proportion des femmes bénéficiaires des installations solaires	%	30	34	40	60	65	DGE
	<b>Indicateur 3 :</b> Nombre de bâtiments publics hybridés	unité	2	2	2	3	5	DGE
<b>Action 07304 : Accessibilité des hydrocarbures</b>								
<b>Objectif Opérationnel 4 :</b> Sécuriser l'approvisionnement et accroître l'accès aux hydrocarbures	<b>Indicateur 1 :</b> Nombre d'infrastructures de distribution d'hydrocarbures	Nombre	904	1004	1049	1094	1139	DGE
	<b>Indicateur 2 :</b> Nombre de jours d'autonomie en consommation d'hydrocarbures (Niveau de stock stratégique)	Jours	28	28	28	28	28	DGE

<sup>1</sup> Gramme équivalent pétrole

<sup>2</sup> Tonne équivalent pétrole

Objectifs	Indicateurs	Référence 2021		2022	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	Valeur		2023	2024	2025	
Action 07305 : Promotion de l'efficacité énergétique								
<b>Objectif opérationnel 5 :</b> Promotion de l'efficacité énergétique	<b>Indicateur 1 :</b> Quantité d'énergie économisée	GWh	19,10	51,54	56,94	67,94	70	DGE
	<b>Indicateur 2 :</b> Nombre de personnes sensibilisées par an	Personne (millier)	936	954,72	975	1 500	2000	ANEREE
Action 07306 : Règlementation et contrôle des équipements énergétiques								
<b>Objectif opérationnel 6 :</b> Veiller à l'application de la réglementation dans le domaine de l'énergie	Indicateur 1 : Part des infrastructures d'hydrocarbures respectant la norme	%	100	100	100	100	100	DGE
<b>Résultats majeurs du programme attendus en 2023</b>								
<b>Résultat majeurs</b>	<b>Indicateurs d'extrants</b>							<b>Cible 2023</b>
Nouvelles localités électrifiées	Nombre de nouvelles localités électrifiées							730
Ménages raccordés à l'électricité	Nombre de ménages raccordés à l'électricité							184 964
Centrales solaires photovoltaïques d'une capacité cumulée d'au moins 150 MWc installées	Capacité cumulée des centrales solaires photovoltaïques en MWc							150
Lampadaires déployés pour l'éclairage public	Nombre de lampadaires déployés pour l'éclairage public							50 000
Réseau de transport et de distribution d'électricité réalisé	Longueur de réseau de transport et de distribution d'électricité en Km							3 179

**Tableau n°7.073 : Matrice intégrale du cadre logique du programme « Energie »**

Nom de l'indicateur	Définition (formule de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation	Source de vérification	Risques	Structure responsable
<b>Objectif stratégique : Rendre l'énergie disponible et accessible à tous</b>						
<b>Indicateur 1</b> : Intensité énergétique	Consommation d'énergie/PIB réel	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, SONABEL, ABER, MINEFID	-Aléas climatiques ; -Coût élevé de l'énergie ; -Pouvoir d'achat des consommateurs ; -Disponibilité de l'énergie.	DGE
<b>Indicateur 2</b> : Consommation d'énergie per capita	Energie totale consommée/Nombre total d'habitants	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, SONABEL, ABER		DGE
<b>Objectif opérationnel 1 : Assurer l'approvisionnement régulier et sécurisé en électricité</b>						
<b>Indicateur 1</b> : Electricité totale produite et importée	Electricité produite au niveau national + Electricité importée	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, SONABEL, ABER	-Indisponibilité des lignes d'interconnexion, -Pannes de centrales, -Non-respect des contrats d'approvisionnement en électricité	DGE
<b>Indicateur 2</b> : Temps moyen de coupure de la fourniture d'électricité sur le réseau interconnecté par an	$\Sigma$ Durées en heures des coupures/Nombre total de coupures dans l'année	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, SONABEL, ABER		SONABEL
<b>Objectif opérationnel 2 : Garantir l'accès au service de l'électricité et à moindre coût</b>						
<b>Indicateur 1</b> : Prix moyen de vente du kWh des hautes tensions	Montant total des produits d'exploitation (FCFA)/Quantité d'énergie vendue (kWh)	Annuel	National	Rapports d'activités SONABEL, ABER	Augmentation du cours du baril de pétrole	SONABEL
<b>Indicateur 2</b> : Taux de couverture électrique national	(Population des localités électrifiées / Population totale du pays) *100	Annuel	National	Rapport d'activités DGE	-Non-respect des délais contractuels, -Insuffisance de financement	DGE
<b>Objectif opérationnel 3 : Promouvoir les énergies renouvelables</b>						
<b>Indicateur 1</b> : Part des énergies renouvelables dans la production totale	(Puissance des énergies renouvelables produite/puissance totale produite)*100	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, SONABEL, ABER	-Aléas climatiques, -Maitrise de la technologie Environnement international.	DGE
<b>Indicateur 2</b> : proportion des femmes bénéficiaires des installations solaires	(Nombres de femmes bénéficiaires d'installations solaires/nombre total des bénéficiaires)*100	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, ABER		DGE

<b>Indicateur 3</b> : Nombre de bâtiments publics hybridés	Comptage des bâtiments publics hybridés	Annuel	National	Rapports d'activités DGE, SONABEL		DGE
<b>Objectif opérationnel 4</b> : Sécuriser l'approvisionnement et accroître l'accès aux hydrocarbures par la fiabilisation et le développement des infrastructures de transport, de stockage et de distribution						
<b>Indicateur 1</b> : Nombre d'infrastructures de distribution d'hydrocarbures par Chef-lieu de province	Somme des infrastructures de distribution d'hydrocarbures	Annuel	National	Rapport d'activités DGE, SONABHY	-Manque d'intérêt des distributeurs ; -Environnement international.	DGE
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de jours d'autonomie en consommation d'hydrocarbures (Niveau de stock stratégique)	Cumul des capacités de stockage d'hydrocarbures au niveau national/Consommation journalière du pays	Annuel	National	Rapport d'activités DGE, SONABHY		DGE
<b>Objectif opérationnel 5</b> : Promotion de l'efficacité énergétique						
<b>Indicateur 1</b> : Quantité d'énergie économisée	Nombre de lampes remplacées X puissance économisée sur chaque lampe X temps de fonctionnement	Annuel	National	Rapport d'activités DGE	-Cadre institutionnel ; -Faible adhésion des consommateurs.	
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de personnes sensibilisées par an	comptage des personnes sensibilisées	Annuel	National	Rapport d'activités ANEREE	Indisponibilité de ressources humaines et financières Non adhésion des acteurs	ANEREE
<b>Objectif opérationnel 6</b> : Veiller à l'application de la réglementation dans le domaine de l'énergie						
<b>Indicateur 1</b> : Part des infrastructures d'hydrocarbures respectant la norme	(Nombre d'infrastructures d'hydrocarbures respectant la norme/nombre total d'infrastructures d'hydrocarbures )*100	Annuel	National	Rapport d'activités DGE	-Capacité des acteurs ; -Faible adhésion des populations notamment les femmes ; -Prix élevé du gaz.	DGE